

Capellen, le 22 juillet 2011.

ABONNEMENTS HALL DE TENNIS HIVER 2011/2012

Cher joueur,
Chère joueuse,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous adresser le formulaire de réservation des courts pour la saison d'hiver. En raison des nombreuses demandes de réservation, nous devons comme par le passé, fixer des règles de priorité.

- 1) Les abonnés de la saison dernière gardent une priorité sur le ou les courts qu'ils avaient réservés s'ils ont été membres du club pendant la saison été 2011 ou s'ils résident dans la Commune de Mamer. Toutefois le comité se réserve le droit de proposer un échange d'heure à ces derniers en cas de nécessité pour l'entraînement des meilleurs jeunes et des premières équipes.
- 2) Pour les heures disponibles l'ordre de priorité est le suivant :
 - 1) Les membres licenciés du club, ayant participé à des compétitions interclubs ou à des tournois.
 - 2) Les membres non licenciés.
 - 3) Les non-membres résidents de la Commune de Mamer.
 - 4) Les non-membres résidents d'une autre Commune.

La saison hiver 2011/2012 se déroulera du **1^{er} octobre 2011 au 30 avril 2012**.

Nous vous demandons de bien vouloir nous renvoyer la fiche-réponse ci-dessous avant **le 1^{er} septembre 2011** au cas où vous désirez maintenir votre abonnement de la saison d'hiver passée ou réserver une heure différente pour la saison prochaine. L'ordre de priorité n'est valable qu'en fonction du respect de cette date limite d'inscription.

Ces réservations ne seront toutefois prises en considération qu'après paiement impératif de la somme sur l'un des comptes :

BILL : IBAN LU18 0023 1205 9704 5200 TC Cap on Line

CCPL : IBAN LU05 1111 1513 0683 0000 TC Cap on Line

Avant le 1^{er} septembre 2011.

TARIFS POUR LA LOCATION DE COURTS DANS LE HALL DE TENNIS.

1. Hiver (01/10/2011 au 30/04/2012) 1 heure par semaine.

a) lundi à vendredi	07.00 - 09.00	140€
	09.00 - 12.00	220€
	12.00 - 14.00	330€
	14.00 - 17.00	275€
	17.00 - 21.00	410€
	21.00 - 23.00	275€

b) samedi	07.00 - 09.00	275€
	09.00 - 20.00	410€

c) dimanche	07.00 - 09.00	275€
	09.00 - 20.00	410€

Cette saison la réservation est toujours possible le dimanche après midi. Toutefois le club se réserve le droit d'utiliser les terrains pour la compétition au maximum 5 fois dans la saison. Les heures seront alors remplacées ou remboursées au prix de 20€.

d) réservation individuelle d'un terrain pour 1 heure : 20€.

2. Hiver/été (01/10/2011 au 30/09/2012) 1 heure par semaine.

Le prix de l'abonnement se compose du prix de base **a, b** ou **c**, majoré de **110€**. Le prix total doit être payé lors de la souscription à l'abonnement d'hiver. En cas de nécessité absolue tenant à l'organisation de l'Ecole de Tennis à partir du 1/5/2012, le Comité du TC Cap on line pourrait toutefois être obligé d'annuler l'abonnement à partir de cette date au jour et à l'heure accordés, en pareil cas, une heure de rechange sera proposée ou le supplément de 110€ remboursé.

3. Les badges d'accès au hall vous seront remis sous paiement d'une caution de **25€** au secrétariat du club au début de la saison d'hiver. Les membres disposant déjà d'un badge, pourront le garder. Il sera reprogrammé par nos soins.

4. La participation à l'éclairage sera toujours de **1€ par heure**, et les jetons seront disponibles au bar et au secrétariat.

Le Comité du TC Cap on line.

SAISON D'HIVER 2011 - 2012

FICHE-REPONSE

Je soussigné(e)

Rue et no

Code postal Localité

Tél. privé : Tél. bureau :

Adresse email :
(Ecrire lisiblement)

- désire garder pour la saison d'hiver 2011-2012 les mêmes heures que la saison écoulée :

Le..... de à heures

Le..... de à heures

- désire en plus faire les réservations suivantes (sous condition que ces heures soient disponibles) :

Le..... de à heures

Le..... de à heures

- désire résilier :

Le..... de à heures

À renvoyer avant le 1^{er} septembre 2011 au

TC Cap on line
9 , Rannerwee
L-8334 Capellen
Tel. 26 30 06 06/Fax 26 30 05 07

Signature: